

Comprendre les règles fondamentales de la copropriété

NOUVEAUTÉ

Sans cesse retouché par le législateur, le droit de la copropriété fait partie des matières indispensables que le notaire doit maîtriser.

Cette formation d'une journée permet d'acquérir les connaissances juridiques et pratiques en la matière, afin de comprendre l'organisation et le fonctionnement d'une copropriété



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Comprendre l'organisation et le fonctionnement d'une copropriété
- Identifier et traiter les problématiques récurrentes rencontrées dans la pratique par les notaires, et relatives notamment :
 - au champ d'application du statut,
 - à la rédaction des règlements de copropriété,
 - au régime juridique des différents types de parties communes (générales, spéciales, en jouissance...),
 - au fonctionnement de la copropriété en général (assemblées, charges, travaux...)



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Analyse exhaustive de la réglementation applicable (textes, jurisprudence).
- Mise en œuvre concrète avec des exemples de difficultés rencontrées par les praticiens au travers de questions posées au CRIDON.
- Support visuel.
- Test d'évaluation
- Support visuel



FORMATEURS

Nora LAZARINI et Virginie MALARD ou
Matthieu PLAIDY et Marie-Pierre TOURNIER
Juristes consultants et Animateurs de formation
du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



PUBLICS

Notaires
Clercs
Collaborateurs

NIVEAU

Débutant
Initié
Maîtrisant

OBJECTIF

●●○○ Améliorer sa pratique quotidienne
●●●○ Devenir expert

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base en droit de la copropriété



PLUS-VALUE

Identifier les principales dispositions susceptibles d'intéresser directement la pratique notariale, pour acquérir de nouveaux réflexes en matière de copropriété



CRIDON LYON

Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

1 **LE CHAMP D'APPLICATION DU STATUT DE LA COPROPRIÉTÉ**

- Champ d'application matériel
- Champ d'application temporel

2 **LES DOCUMENTS**

- L'état descriptif de division
- Le règlement de copropriété

3 **LES BIENS**

- Parties privatives
- Parties communes (générales, spéciales, en jouissance)
- Droits et obligations des copropriétaires sur les parties privatives et communes

4 **LE FONCTIONNEMENT DE LA COPROPRIÉTÉ**

- Les prises de décision du syndicat en assemblées générales
- La répartition des charges
- Les travaux

5 **LES ORGANES DE LA COPROPRIÉTÉ**

- Le syndicat des copropriétaires
- Le syndic
- Le conseil syndical